

## **ANNONCE LEGALE**

Aux termes des statuts enregistrés à Niamey, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

**Dénomination sociale : BARA PHARMA**

**Forme Juridique : SARL**

**Objet** : La société a pour objet:

Autres services personnels n.c.a - S960004(VENTE CON50MMABLE MEDICAL >-

CON50MMABLE MATERIELS TECHNIQUE ET REACTIFS - Fourniture de reactif et de consommable médicaux la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance de matériel médicaux technique. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, transport, logistiques, services pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou is tous objets similaires ou connexes, pour en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement. )

**Siege social : siège social à Niamey ; Quartier Harobanda, 96 41 16 91.**  
(République du Niger),

**Capital social ; 1.000.000 FCFA**

**Gérée par : IDE GARBA Moctar**

**Durée : 99 ans à compter du 18/07/2023**

**Dépôt au Greffe Immatriculation**: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro

**NE-NIM-01-2023-B12-00328 en date du 18/07/2023.**



